



Refus du préavis d'un mois et ne veux pas faire état des lieux

Par **smack**, le **30/08/2009** à **00:23**

bonjour,

j'ai déposé un préavis d'1 mois car mon conjoint a perdu son emploi, n'ai pas de justificatif car son patron ne lui en a pas fourni pour le moment. Notre proprio refuse notre préavis malgré que nous lui ayons proposé des personnes pour la reprise du logt elle ne veut pas ces gens ne sont pas assez bien et riches à son goût et refuse de faire EDL. Elle veut qu'on fasse 3 mois. Elle nous dit que si les choses ne sont pas faites dans les règles, elle ne pourra plus louer par derrière, elle nous menace du tribunal. Elle ne travaille pas et son conjoint non plus, ils ramassent de la ferraille et font du travail au noir. De +, le logt est limite insalubre moisissure, invasion de fourmis, pas de ravalement, grillage qui s'écroule, 1 chambre faite dans grenier pas aux normes avec plancher qui s'affaisse, 1 toiture qui s'effrite, etc. Quelles sont nos possibilités légales?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **jeetendra**, le **30/08/2009** à **13:47**

[fluo]ADIL DU VAL-D'OISE :[/fluo]

CERGY Cedex
13, boulevard de l'Hautil
95092 CERGY Cedex
Tél : 08.20.16.95.95

EAUBONNE
7, rue Cristino Garcia -
95600 EAUBONNE
Tél : 08.20.16.95.95

SARCELLES
6, Allée Fragonard
95200 SARCELLES
Tél : 08.20.16.95.95

Bonjour, contactez l'Adil du 95 le plus proche de votre domicile, ils vous aideront à trouver une solution, courage, bon dimanche